



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept juin à vingt heures trente, le Conseil municipal, dont le nombre en exercice est de 14, s'est réuni dans la salle du Conseil municipal de la mairie de Vétrigne, 54 Grande Rue, sous la présidence de Monsieur Alain SALOMON, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers municipaux et affichée le 11 juin 2025.

Membres présents : 13

Alain SALOMON, Eric WERDENBERG, Thierry DAGUET, Chantal LOUIS, Florine MERVILLE, Alain WEICK, Khalid BARRAMOU, Richard MARMET, Frédéric BURGUN, Guillaume REGISSER, Stéphanie GRANDGUILLAUME, Alban DIFFALAH, Jean-Jacques SANDERRE

Membres excusés : 0

Membres absents : 1

Noémie SAUDIN

Khalid BARRAMOU quitte la séance pendant le point n° 11 des questions diverses.

Quorum de 8 atteint

Secrétaire de séance : Chantal LOUIS

La séance est ouverte à 20h30.

ORDRE DU JOUR

Point 1 : Désignation du ou de la secrétaire de séance

Chantal LOUIS se propose pour exercer cette fonction.

Point 2 : Approbation du Procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2025

Décision du Conseil municipal :

Par 12 voix pour, 1 abstention (Khalid BARRAMOU)

approuve le procès-verbal de la séance du 1^{er} avril 2025.

Interventions

Chantal LOUIS : dans les questions diverses il faudrait préciser qu'il s'agit de l'abri bus de la place du Calvaire

Point 3 : Négociation par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale d'un contrat d'assurance destiné à couvrir les risques financiers encourus du fait de la protection sociale des agents

Décision du Conseil municipal :

Par 12 voix pour, 1 abstention (Khalid BARRAMOU),

adopte la présente délibération, chargeant le Centre de Gestion de négocier et de conclure pour le compte des communes et établissements publics du département un contrat-groupe d'assurance couvrant les risques liés à l'absentéisme des personnels territoriaux dans les conditions énoncées.

Interventions

Alain WEICK : il s'agit d'absence pour maladie ?

Le Maire : congé maladie ordinaire, longue maladie, longue durée, temps partiel thérapeutique et l'invalidité temporaire ou définitive, accident de service, maladie professionnelle, congés liés à l'arrivée d'un enfant au foyer et le décès de l'agent avec versement du capital décès

Khalid BARRAMOU : donc ça n'a rien à voir avec la maladie

Stéphanie GRANDGUILLAUME : c'est plus large

Khalid BARRAMOU : ça restreint la maladie, si quelqu'un a une grippe, ce n'est pas couvert

Le maire : si, congé maladie ordinaire

Khalid BARRAMOU : ce n'est pas un congé

Alban DIFFALAH : dans la fonction publique, ça s'appelle congé maladie

Khalid BARRAMOU : si une personne s'absente deux jours, ce n'est pas couvert ?

Le Maire : c'est pour tous les cas de maladie, mais il y a une carence de 15 jours. L'agent perçoit son salaire c'est la commune qui n'est remboursée qu'après les 15 jours.

Alban DIFFALAH : les risques encourus c'est par l'agent ou la commune ?

Le Maire : par la commune

Alban DIFFALAH : les agents eux ont un contrat de prévoyance

Khalid BARRAMOU : un agent absent un ou deux jours, est-ce qu'il est couvert ?

Le Maire : il a un jour de carence et ensuite il perçoit 90 % de son salaire journalier

Khalid BARRAMOU : cette assurance c'est pour la commune, si un agent s'arrête un jour ou deux, est-ce que la commune est couverte ?

Le Maire : non, il y a 15 jours de carence pour la commune

Khalid BARRAMOU : donc on va la payer pour quoi ?

Le Maire : pour les arrêts de longue durée par exemple, on a déjà eu le cas

Chantal LOUIS : ça existait déjà

Le Maire : oui c'est un renouvellement, c'est une nouvelle négociation

Khalid BARRAMOU : ce n'est pas parce que ça existe que ça doit rester

Le Maire : quand des agents ont été absentes pour congé de maternité on a été couverts

Khalid BARRAMOU : y'a la sécurité sociale qui couvre déjà

Le Maire : non la sécurité sociale ne couvre pas pour les fonctionnaires, c'est nous qui prenons en charge les salaires

Khalid BARRAMOU : donc pour résumer, pendant les 15 premiers jours la commune ne touche rien

Point 4 : Convention pour l'adhésion des collectivités territoriales au service des Gardes champêtres de Grand Belfort Communauté d'Agglomération – Avenant n° 2

Décision du Conseil municipal :

Par 11 voix pour, 1 contre (Khalid BARRAMOU) et 1 abstention (Alban DIFFALAH),

adopte l'avenant n° 2 visant à intégrer les dispositions et réglementations de l'armement des Gardes Champêtres,

autorise le Maire à le signer, ainsi que tous les documents y afférents.

Interventions

Alban DIFFALAH : il me semble qu'en fin d'année scolaire on avait un bilan des interventions des gardes champêtres sur la commune

Le Maire : le bilan 2024 vous a été transmis en même temps que le compte rendu du mois de mars

Richard MARMET : donc l'objet de l'avenant 2 ?

Le Maire : c'est de les autoriser à être armés

Alban DIFFALAH : ils sont déjà équipés

Le Maire : oui c'est l'autorisation de venir sur la commune avec l'armement

Khalid BARRAMOU : on n'est pas au Far West à Vétrigne, tu peux me citer un cas sur Vétrigne où il y aurait eu besoin d'être armé ?

Le Maire : il y a des gens qui se sont déjà accrochés avec les Gardes Champêtres

Chantal LOUIS : il y a des personnes qui ont été agressives ?

Le Maire : par les paroles

Khalid BARRAMOU : des paroles mais pas d'arme

Le Maire : personnellement je préfère qu'ils soient armés

Khalid BARRAMOU : est-ce que les villageois veulent voir des armes ? Il y a le sentiment d'insécurité et le climat d'insécurité. Moi j'ai le sentiment d'être en sécurité à Vétrigne. Mais si on voit des armes à Vétrigne cela va créer un climat d'insécurité

Le Maire : je préfère prévenir que guérir

Khalid BARRAMOU : prévenir de quoi ? Je t'ai demandé s'il y avait eu un seul cas, il n'y en a pas eu

Le Maire : c'est ma position et tu as la tienne

Khalid BARRAMOU : on est en sécurité à Vétrigne

Alain WEICK : c'est peut-être aussi pour les animaux

Chantal LOUIS : de toute façon c'est généralisation au niveau national

Stéphanie GRANDGUILLAUME : et s'il faut qu'ils rentrent à Belfort pour déposer leurs armes avant d'intervenir à Vétrigne

Alban DIFFALAH : d'où ma question sur le bilan annuel, sur la nature de leurs interventions et leur dangerosité

Le Maire : ce n'est pas spécifiquement pour notre commune, c'est pour l'ensemble du Grand Belfort

Khalid BARRAMOU : là on parle de notre commune. Encore Offemont on pourrait dire qu'on ne se sent pas en sécurité parce qu'il y a déjà eu des tirs mais pas chez nous. Si en tant que maire tu as un sentiment d'insécurité tu as le droit mais moi je ne veux pas le donner aux Vétrignois

Le Maire : je n'ai pas un sentiment d'insécurité mais je préfère que les gens qui travaillent aient tous les moyens nécessaires pour pouvoir agir. Ce n'est pas parce qu'il n'y a pas eu de problème qu'il n'y en aura jamais

Khalid BARRAMOU : on est quand même le reflet du sentiment que les Vétrignois vont avoir. Est-ce qu'ils se sentent en insécurité ?

Le Maire : tu as fait une enquête auprès des Vétrignois ?

Khalid BARRAMOU : j'ai vécu pendant plus de 15 ans ici, et pendant 40 ans aux Glacis. Il faut peut-être aller autre part pour voir comment ça se passe

Le Maire : le fait est qu'on doit dire oui ou non pour l'armement, le débat est clos

Khalid BARRAMOU : j'ai entendu ton avis mais je cherche à comprendre. Est-ce qu'en tant que maire tu sens que les gens de Vétrigne sont en insécurité ?

Le Maire : je vais te répondre encore une fois et ce sera la dernière ; je ne sais pas si les gens ont peur, quelle qu'elle soit, je dis qu'il faut donner les moyens nécessaires aux personnes en charge de la sécurité de lutter contre toute violence

Khalid BARRAMOU : je ne comprends pas... tu es le premier magistrat, tu dois savoir si ton village est en sécurité ou pas. Je préfère mettre des moyens de sécurité sur la piste cyclable qui est insécurisée

Alban DIFFALAH : Alain tu peux développer ce que tu disais par rapport aux animaux ?

Alain WEICK : la mission des gardes champêtres c'est aussi de s'occuper des chiens errants, des animaux qui ont la rage. Les armes peuvent être utilisées pour ça

Chantal LOUIS : mais ils ont quand même une formation, une garantie, c'est bien cadré

Khalid BARRAMOU : peut-être que dans 5 ans je changerai d'avis mais pour l'instant il n'y a pas d'insécurité à Vétrigne. Quand on essaie d'étudier la sécurité, il faut faire la différence entre le climat et le sentiment. Aujourd'hui il n'y a ni l'un ni l'autre. J'ai quitté Vétrigne, mais j'envie Vétrigne

Alban DIFFALAH : c'est un village où il fait bon vivre

Khalid BARRAMOU : il faut être ouvert d'esprit et aller voir ce qu'il se passe ailleurs et vous verrez qu'à Vétrigne on est très très bien. Et je ne veux pas donner ce sentiment d'insécurité. Si on doit refuser les armes et que ce soit la particularité de Vétrigne, eh bien venez habiter à Vétrigne et vous serez bien

Le Maire : on s'éloigne du débat, on va passer au vote

Khalid BARRAMOU : ça s'arrête quand on a fini d'échanger nos arguments

Le Maire : non c'est moi qui le décide, j'ai la police du conseil

Khalid BARRAMOU : c'est de la dictature, si t'es là c'est parce qu'il y a des conseillers municipaux autour de toi

Le Maire : je passe au vote

Alban DIFFALAH : je regarde sur le site du Grand Belfort, la première mission des Grades Champêtres c'est bien les interventions sur les animaux, ensuite les dépôts sauvages de déchets

Questions diverses :

1–Panneau d'affichage libre

Le Maire : le panneau d'affichage libre a été placé sur l'abri bus de la place du Calvaire, comme c'était convenu

2– Camion pizza

Le Maire : le pizzaiolo a prolongé son absence jusqu'à la fin de l'année. Il nous préviendra s'il peut revenir plus tôt

3– Monument aux morts

Le Maire : nous avons lancé les travaux sur le monument aux morts du cimetière pour le nettoyer et le rénover

4 – Abris bus Grande rue/impasse de la Nayatte

Le Maire : l'abri bus sera démoli fin juin

5 – Îlot entrée côté Roppe

Le Maire : on a supprimé les bacs fleuris par mesure de sécurité pour l'agent communal. Si vous avez des idées de déco pour cet îlot n'hésitez pas, écrivez à la mairie

6 – Point travaux

Le Maire : nous avons relancé le marché sur la plateforme des marchés publics pour le reste à faire sur le toit végétalisé et la métallerie, nous n'avons reçu aucune réponse. Nous essayons de trouver quelqu'un en direct

7 – Affaissement rue de la Fontaine

Alain WEICK : il y a un affaissement vers chez Schwalm en montant, un trou assez profond

Le Maire : on va regarder ça avec Thierry

8 – Point sur les effectifs de l'école

Alban DIFFALAH : est-ce qu'on peut avoir un point sur les effectifs prévisionnels de l'école maternelle à la rentrée ?

Le Maire : pour l'instant 32 enfants à la rentrée, actuellement il y en a 43

Alban DIFFALAH : et maintien de l'existant ?

Le Maire : actuellement oui, selon les informations de la directrice de l'école

Khalid BARRAMOU : la classe a été sauvée de justesse

Le Maire : pour cette rentrée il n'y a pas de problème

Chantal LOUIS : comment on peut expliquer cette baisse ? Est-ce que les enfants vont plus en école privée ?

Le Maire : la baisse de natalité c'est national. D'après Madame TANZI ils ne vont pas en école privée, ça baisse aussi en école privée

9 – Contrat saisonnier

Alban DIFFALAH : l'année dernière on avait recruté un contrat saisonnier pour épauler Guillaume, et cette année ?

Le Maire : cette année aussi, c'est le fils de Guillaume

Alban DIFFALAH : un CDD d'un mois ?

Le Maire : oui, le mois de juillet

Khalid BARRAMOU : il n'a pas besoin pour deux mois ?

Le Maire : Guillaume est en congé en août, il ne pourra pas l'encadrer

10 – Compost

Alban DIFFALAH : Guillaume m'a dit qu'il y avait eu du compost livré à deux reprises cette année. Est-ce que c'était en libre-service ? Et si oui, quelle information a été communiquée aux habitants ?

Le Maire : quand le compost est livré, les gens se jettent dessus, ils viennent avec des remorques. On n'a pas eu le temps de prévenir sur Illiwap

Alban DIFFALAH : c'est facturé ?

Le Maire : non c'est gratuit

Chantal LOUIS : dans d'autres communes ils ont la chance d'avoir un camion, ils vont chercher le compost et le distribue un jour donné

Alban DIFFALAH : à Roppe, ils font une journée thématique autour du compost, ils laissent la benne et il y a des animations

Khalid BARRAMOU : est-ce que c'est payant, les agents qui sont mis à disposition ?

Chantal LOUIS : non c'est l'employé communal

Alban DIFFALAH : ça pourrait être une animation avec la commission fleurissement

Khalid BARRAMOU : ça a toujours été

Chantal LOUIS : on le faisait avant mais les gens fleurissent de moins en moins à cause de la sécheresse

11 – Publications Illiwap

Alban DIFFALAH : je suis surpris d'y trouver de la publicité et du démarchage commercial alors qu'on avait évoqué en commission communication de faire un encart pour les entreprises vétrignoises et la position était de ne pas faire de publicité. Donc ça manque de cohérence

Le Maire : ce n'est pas du démarchage. Certaines entreprises nous signalent leur présence sur la commune et nous en informons les habitants

Alban DIFFALAH : on n'est pas loin de la publicité quand tu dis que telle entreprise va passer dans la commune. Je ne suis pas contre mais je rappelle juste la position qui avait été prise en commission

Alain WEICK : il y a le Grand Belfort qui fait des sondages

Alban DIFFALAH : la vente de pellets c'est de la publicité

Le Maire : ça peut intéresser les gens au prix où sont les pellets maintenant

Alban DIFFALAH : à l'époque ça aurait pu intéresser les gens d'avoir encart sur les entreprises de la commune

Le Maire : pour l'instant aucune entreprise n'est venue me trouver. Si une entreprise de la commune me le demande on lui fera de la publicité

Alban DIFFALAH : à l'époque t'avais dit pas de publicité dans la gazette

Le Maire : à l'époque oui, sur la gazette papier

Khalid BARRAMOU : là ce n'est pas dans la gazette

Alban DIFFALAH : oui la gazette n'existe plus en papier elle a été dématérialisée

Chantal LOUIS : il faudrait qu'on soit clairs là-dessus au niveau de la politique d'Illiwap

Le Maire : on peut fixer une réglementation

Chantal LOUIS : c'est vrai que la vente de granulés, est-ce nécessaire que ça passe par la commune ?

Khalid BARRAMOU : le cadre a déjà été défini, par rapport à ce qui a été dit, il ne devrait pas y avoir de publicité. Personnellement je ne m'en rappelle pas et ça ne me dérange pas

Alban DIFFALAH : ça demande à être réactualisé

Le Maire : je suis comme toi, je suis contre la publicité. Si on commence il faut le faire pour tout le monde. A partir du moment où il y a une valeur marchande, il ne faut pas le mettre

Frédéric BURGUN : le seul message qui a dérapé c'est la publication sur les pellets

Le Maire : je prends acte que tout ce qui a acte de marchandise ne sera pas mis dans Illiwap

Alban DIFFALAH : sauf les ventes des associations comme les ventes au profit des élèves

Le Maire : il y a le pizzaïolo aussi, le distributeur de miel aussi

Khalid BARRAMOU : ils payent leur place, alors pourquoi faire la différence avec d'autres personnes

Le Maire : oui c'est pour ça qu'il faut se tenir à un cadre

Khalid BARRAMOU : il faut rester sur ce qu'il se passe sur la commune, le pizzaïolo qui paye sa place, qui rend service aux vétrignois, on ne peut pas l'exclure de publicité

Le Maire : donc on reste là-dessus, tout ce qui est mercantile on ne le met pas

Jean-Jacques SANDERRE : sur le fond je partage ce que vous dites, sur la forme je trouve que c'est dommage parce que ça empêche certaines personnes d'accéder à des tarifs préférentiels

Alban DIFFALAH : comme proposait Fred on reste sur ce qui est local, à Vétrigne

Le Maire : je suis d'accord avec Alban il faut partager tout ce qui est associatif sur la commune, les ventes, les fêtes etc...

Jean-Jacques SANDERRE : il y a un cadre général pour Illiwap ?

Le Maire : non chaque commune fait comme elle veut

Stéphanie GRANDGUILLAUME : la question s'est déjà posée dans d'autres communes ? T'as déjà eu des échos ?

Le Maire : non

Chantal LOUIS : c'est important de préciser pour savoir quoi répondre aux gens en mairie

Stéphanie GRANDGUILLAUME : t'as déjà eu des remarques des utilisateurs d'Illiwap ?

Le Maire : non

12 – Activités du Comité des fêtes

Alban DIFFALAH : j'aimerais saluer le comité des fêtes qui a organisé la fête des voisins avec succès, une quarantaine de personnes, c'était bien convivial, bien festif. Il y avait aussi la chasse aux œufs où il y a eu une trentaine d'enfants.

Guillaume REGISSER : la soirée jeux aussi, où il y avait moins de monde cette fois

Chantal LOUIS : ce qui est appréciable c'est qu'il y a tous les âges, enfants avec leurs parents mais aussi jeunes adultes. Il y a eu la sortie à la forge musée d'Etueffont et la marche du canton. C'est en réflexion pour l'année prochaine car il y a peu de communes qui répondent pour organiser cette marche du canton

13 – Travaux à venir

Thierry DAGUET : on refait l'étanchéité du toit de l'école le 7 juillet. Ainsi que le marquage de la place PMR devant l'école. Devant la mairie on doit mettre une rambarde au niveau des escaliers, suite au passage de la commission de sécurité

14 – Conseil d'école de Roppe

Thierry DAGUET : l'effectif est à 105 enfants. En fermant une classe l'année dernière, une institutrice est partie, et cette année un instituteur est parti en retraite.

La classe des CM2 rencontre des difficultés car l'instituteur est absent, et il faut faire les inscriptions pour le collège.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21h45.
Délibéré en séance, le 17 juin 2025

Prochain Conseil municipal : **16 septembre 2025**

L'intégralité des délibérations est consultable en mairie et sur le site de la commune

www.vetrigne.com